

/CS  
REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 85-14 du 25 Janvier 1985  
portant nomination des soldats de 2<sup>e</sup>  
classe au grade de Lieutenant-Stagiaire  
des Forces Armées Populaires du Bénin  
pour compter du 1<sup>er</sup> Octobre 1983.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU  
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

- VU l'ordonnance N° 77-32 du 9 septembre 1977 portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin et les lois constitutionnelles qui l'ont modifiée,  
VU le décret N° 84-322 du 3 Août 1984 portant composition du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent,  
VU l'ordonnance N° 77-14 du 25 mars 1977 portant création des Forces Armées Populaires du Bénin,  
VU la loi N° 81-14 du 10 Octobre 1981 portant Statut Général des Personnels Militaires des Forces Armées Populaires du Bénin,  
SUR propositions du Ministre de la Défense ~~et des Forces Armées Populaires~~,  
LE Comité Permanent du Conseil Exécutif National entendu en sa séance du 9 Janvier 1985.

D e c r e t e :

Article 1<sup>er</sup>. - Sont nommés, au grade de Lieutenant-Stagiaire, pour compter du 1<sup>er</sup> Octobre 1983, à l'issue de leur formation à l'Ecole de l'Air de KADUNA (Nigeria), les soldats de 2<sup>e</sup> classe dont les noms suivent :

I P I L O T E S

- GBAGUIDI Cocou,
- LALY Zinson,
- N'TIA F. Sylvain.

II M E C A N I C I E N S

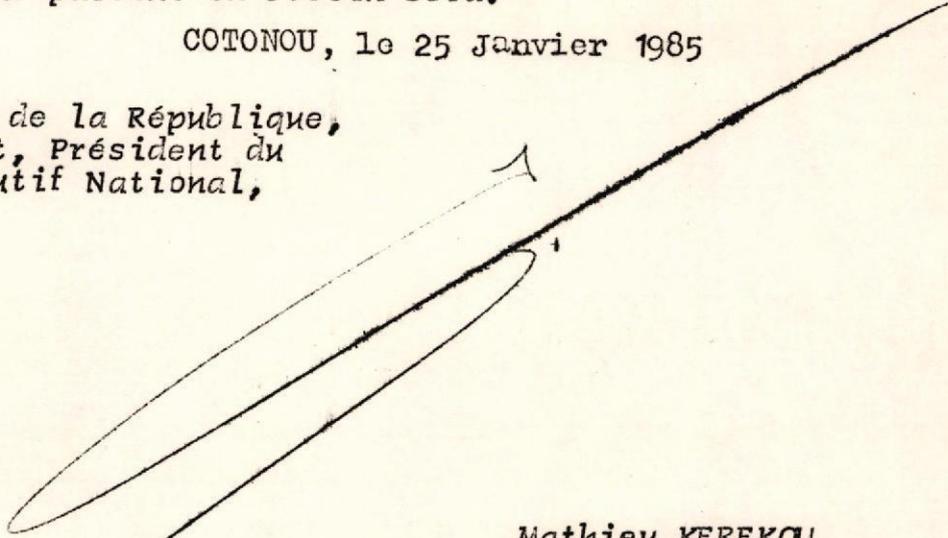
- AFFOUDA Richard,
- AYISSOTODE Emile,
- ALLOSOHOUN Roger,
- KPOHIZON Sènanon,
- OROU GANI Koni.

.../...

Article 2. - Le Ministre de la Défense et des Forces Armées Populaires et le Ministre des Finances et de l'Economie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent décret qui sera publié et communiqué partout où besoin sera.

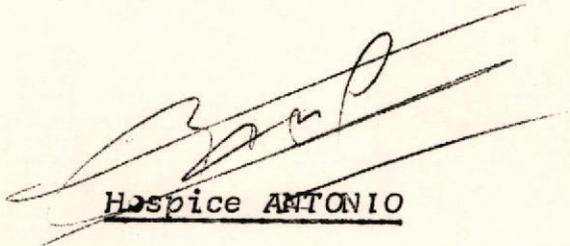
COTONOU, le 25 Janvier 1985

Par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Président du  
Conseil Exécutif National,



Mathieu KEREKOU

Le Ministre des Finances  
et de l'Economie,



Hospice ANTONIO

AMPLIATIONS : PR 8 SA/CC 4 ANR 4 CPC 6 PPC 2 MDFAP-MFE 8 AUTRES MINIS-  
TERES 13 SG/CEN 4 SPD 2 IGE ET SES SECTIONS 4 DPE-DLC-INSAE 6 DB-DCF-  
DSDV-DTCP-DI 20 EMG/FAP 4 EM/FSP 4 CAB-MIL/PR 4 DSI/FAP 4 INTERESSES 8  
JORPB1.-